

La leptospirose

65 cas recensés depuis le début de l'année à La Réunion, c'est plus que pour toute l'année 2017 : après les fortes pluies, la leptospirose est un risque à prendre au sérieux. Le point en 5 questions clés.

La dengue n'est pas la seule maladie dont la circulation augmente suite aux intempéries. La leptospirose est également en recrudescence avec plus de 60 cas enregistrés depuis début 2018, contre une cinquantaine par an en moyenne les années précédentes.

1. La leptospirose, qu'est-ce que c'est ?

La leptospirose est une maladie potentiellement grave provoquée par une bactérie souvent présente chez les rats. Elle se contracte au contact d'environnements humides contaminés par les urines des rongeurs : flaques, boue, eaux stagnantes en bord de ravine, etc. La bactérie pénètre le corps humain par de petites coupures ou des plaies sur la peau.



Photo : Shadowy Figures — Matt Baume

2. Quels sont les symptômes ?

Après quelques jours d'incubation, les symptômes suivants apparaissent :

- Une forte fièvre, souvent supérieure à 38.5°
- Des douleurs musculaires et articulaires, des douleurs au ventre
- Des maux de tête

3. Pourquoi faut-il être vigilant dans le contexte de la dengue ?

Les signes de la leptospirose et de la dengue sont assez semblables et peuvent donc être confondus. Or la leptospirose doit être repérée rapidement et traitée par antibiotiques, sous peine de voir la maladie s'aggraver. Non repérée et non prise en charge, la leptospirose peut être mortelle.

Il est donc nécessaire de consulter dès l'apparition des premiers signes afin de se faire dépister, notamment s'ils apparaissent dans les jours suivant la pratique d'une activité à risque.

Toute fièvre initialement attribuée à la dengue qui s'aggrave après quelques jours devra conduire à consulter son médecin traitant.

4. Quelles sont les activités à risque ?

- Jardinage et élevage « la kour »
- Loisirs en eau douce : pêche, baignade en rivière ou bassins, sport d'eaux vives, etc.
- Chasse au tangué (en cette période de chasse)
- Agriculture

5. Quels sont les gestes de prévention à adopter ?

Des mesures simples permettent de limiter les risques de contamination, à l'échelle individuelle mais aussi à l'échelle collective.

Pour me protéger :

- J'utilise des équipements adaptés : je porte des gants pour jardiner, des bottes lors de parties de pêche ou de chasse, une combinaison lors de sorties en eaux vives, j'évite de marcher pieds nus.
- Je lave mes plaies, et je les désinfecte. Je les protège à l'aide de pansements imperméables.
- Je reporte mes loisirs en eau douce en cas d'eau trouble, ou après de fortes pluies.

La leptospirose est une zoonose, c'est-à-dire une maladie transmise à l'homme par des animaux. En l'occurrence, les rats. A l'échelle de La Réunion, la première défense contre la maladie est donc de limiter leur nombre. Pour cela, de bonnes habitudes à adopter :

- J'entretiens régulièrement ma cour en vidant les encombrants et en portant les déchets en déchetterie
- J'élimine les sources d'alimentation pour les rongeurs : les ordures ménagères ; les restes d'alimentation, y compris celle des animaux ; les fruits tombés des arbres, etc.
- Je ferme correctement mes poubelles et je les protège
- Je préserve l'environnement, et notamment les ravines, en n'y jetant pas mes déchets
- Je peux également utiliser des pièges à rats et des raticides, mais ils seront plus efficaces si je respecte les points précédents

À voir aussi : [Vidéo - 6 conseils pour éviter la leptospirose](#)

